PROJET PEDAGOGIQUE

Année périscolaire 2026-2027



Accueil Enfance et Jeunesse

Commune d'Angevillers

255 rue de Havange – 57440 Angevillers

03.82.91.73.94

aej@angevillers.fr

Table des matières

I Descriptif du centre 3
II. La structure d'accueil 4
III Le public accueilli 7
IV Le projet éducatif. 8
V Organisation des journées types 9
VI Les objectifs pédagogiques 12
VII. L'équipe d'adultes 18
VIII Mise en place des activités en lien avec les besoins des enfants 22
IX L'EVALUATION 26
X Sécurité et santé 27
XI Communication et partenaires 29

I Descriptif du centre

L'organisateur :

Mairie d'ANGEVILLERS

21, route de Fontoy – 57440 ANGEVILLERS

03.82.59.49.00 – contact@angevillers.fr

Implantation géographique

Angevillers est un village lorrain de près de 1300 habitants, situé sur le plateau après la montée du st Michel au-dessus de la plaine mosellane sur l'axe Thionville Longwy, non loin de la frontière luxembourgeoise. Entouré par la forêt et les champs, ce petit village est le point de départ idéal pour des sorties pédestres ou cyclables en pleine nature.

Le local de l'accueil enfance et jeunesse est situé à proximité des écoles maternelle et primaire, à côté d'un city stade aménagé. Il propose un espace où l'enfant est en sécurité physique, morale et affective

Nature du séjour

Accueil Périscolaire et Mercredis récréatifs

Date du séjour

Du lundi 2 septembre 2024 au vendredi 4 juillet 2025.

Horaires

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	7h15 – 8h30	7h15 – 8h30	Arrivée échelonné 7h30 – 9h Activité 9h – 12h	7h15 – 8h30	7h15 – 8h30
Pause méridienne	12h – 14h	12h – 14h	Repas 12h - 13h30 Arrivée et départ échelonné mi-journée 13h30 - 14h	12h – 14h	12h – 14h
Soir	16h30 -18h30	16h30 – 18h30	Activité 14h – 17h Départ échelonné 17h – 18h30	16h30 – 18h30	16h30 – 18h30

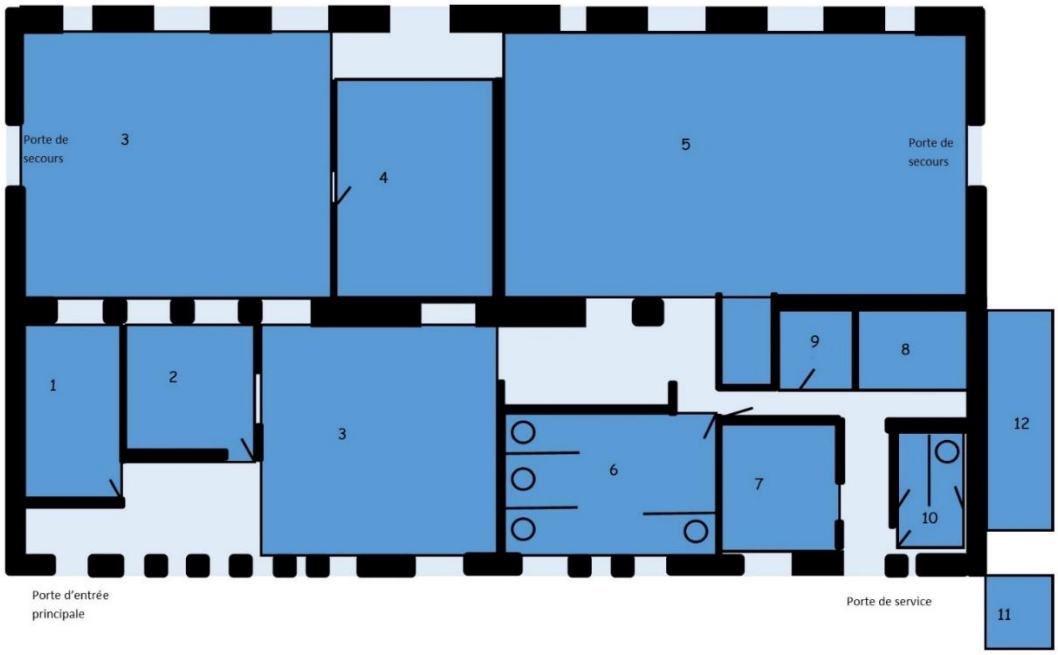
II. La structure d'accueil

La structure Accueil Enfance et Jeunesse bénéficie des locaux mis à disposition par la Mairie d'Angevillers :

1/Le local principal se situe au 255 rue de Havange

2/La salle du Puits Armand se situe au 21 rue de Fontoy

1/ Le local :



Chaque salle est équipée de tables et de chaises adaptées aux âges des enfants, de placards et différents espaces de jeux et rangements.

* 1 : salle de sieste pour les enfants de maternelles, équipée en coin lecture et de couchettes.

* 2 : bureau de l'équipe d'animation. Le bureau est un lieu d'accueil des parents et de travail administratif du directeur. Il est équipé d'un bureau et d'armoires et une fenêtre de rangement contenant entre autres la pharmacie.

* 3 : salle d'activité destinée à l'accueil des enfants de maternelle et élémentaires pour les temps d'activités et les temps libres. Réfectoire des maternelles lors de la pause méridienne

* 4 : salle de jeu libre (construction, dinette, circuit…)

* 5 : réfectoire des élémentaires durant la pause méridienne puis salle pour les jeux de société en fin de repas. Réfectoire pour tous lors du goûter. Elle est équipée de mobilier adapté selon les âges. Elle est

également équipée d'armoires de rangement pour le matériel pédagogique, les goûters et le nécessaire à la mise de table.

*6 : quatre blocs sanitaires avec toilettes (taille enfant et adulte).

Espaces interdits aux enfants :

* 10 : un petit bloc sanitaire avec toilettes et douche (personnel).

* 7 : une cuisine équipée d'un lave mains, d'un four de maintien en température, une cuisinière, un four micro-onde et une armoire réfrigérée et un congélateur. La partie réfrigérée au-dessus du congélateur est réservé aux affaires personnelles de l'équipe. La cuisine est équipée pour recevoir les repas en liaison chaude et pour la confection de gâteaux ou autres (pâte à sel...) lors des activités. Elle est également utilisée pour la préparation des goûters des enfants. Seul le personnel de service peut demander de l'aide si besoin. Dans ce cas l'animateur viendra en ayant mis sa charlotte et s'être lavé les mains.

* 8 : coin cuisine équipée d'un évier, d'un lave-vaisselle, un plan de travail, d'une machine à laver et d'un sèche-linge.

* 9 : une salle de maintenance contenant tous les produits et le matériel nécessaires à l'entretien des locaux.

* 11 en extérieur : local poubelle.

* 12 en extérieur : cabanon de rangement du matériel et de jeux extérieurs. La clé se trouve dans le bureau.

Un espace d'information (menu, programme, possibilités de sorties, règlement intérieur...) dans le réfectoire des élémentaires (5) et dans la salle d'activités (3)

Un espace d'exposition (notamment pour les réalisations des enfants) dans les salles d'activités (3).

Un espace d'information pour les parents, en extérieur sur la façade côté route.

Les règles de vie faite par les enfants sont affichées dans les locaux selon la caractéristique de l'endroit

2/Salle du Puits Armand :

L'accueil des enfants de l'école élémentaire, s'effectue également lors de la pause méridienne dans la salle du puits Armand. La salle se situant au premier étage de la mairie, l'accès pour les personnes à mobilité réduite est possible grâce à une rampe d'accès et un ascenseur.

Cette salle est dotée d'un réfectoire, d'un vestiaire, d'une cuisine et de deux blocs sanitaires.

La salle du puits Armand est une salle communale mise en location en semaine et week-end, le matériel nécessaire au bon fonctionnement de l'accueil périscolaire est, de ce fait, rangé dans des placards fermés à clefs. La responsabilité des clefs pour le matériel d'entretien, est à la charge du personnel de service et le matériel pédagogique est à la charge de l'équipe d'animation.

3/Les extérieurs :

Le local est entouré d'un city stade, d'une aire de jeux pour enfants et d'espace de verdure, sécurisé par une clôture grillagée tout le long. Cet espace est un espace ouvert au public, il est donc important que l'équipe d'animation soit vigilante et mette en place des mesures pour assurer la sécurité du groupe (chasubles, délimitation du lieu de jeu…).

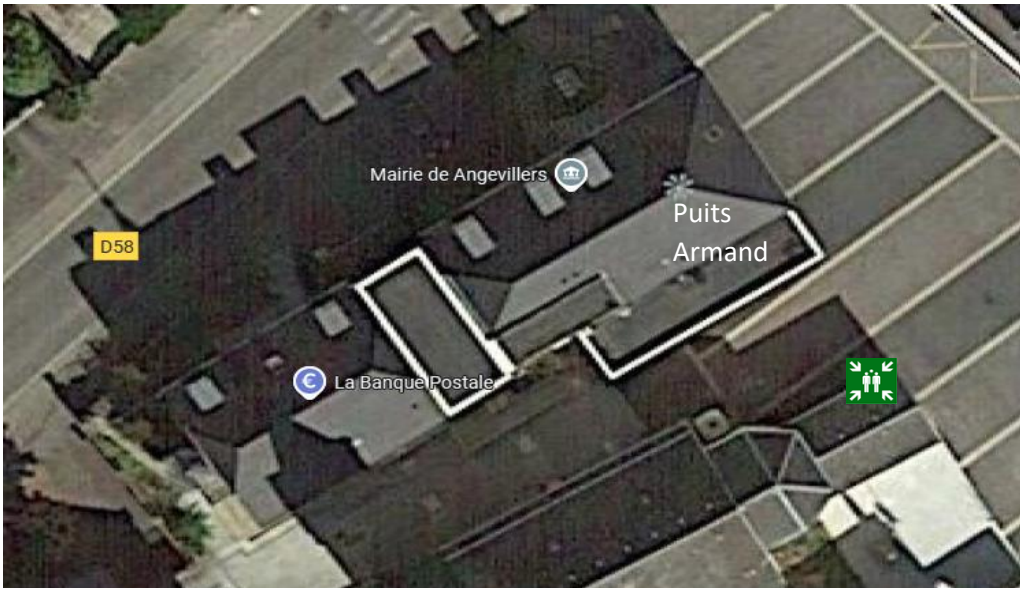
Un stade de foot et des forêts sont proches du centre et permettent de nombreuses activités de plein air.

4/ Points de rassemblements :

Celui du local principal se trouve dans l'angle du city stade (cf. capture d'écran Google maps ci-dessous)



Celui de la salle du Puits Armand se trouve dans l'angle du passage Saint-michel et de la place Gabriel Maire (cf. capture d'écran Google maps ci-dessous)



III Le public accueilli

Les enfants accueillis lors des accueils périscolaires sont scolarisés dans les écoles maternelle et élémentaire de la commune, ils ont entre 2 ans et demi et 12 ans.

A partir du 1 er janvier les enfants ont tous au minimum 3 ans.

Nous accueillons en moyenne :

Horaires	Moyenne générale	Moyenne moins de 6 ans	Moyenne plus de 6 ans
Matin	26	10	16
Midi	115	40	75
Soir	40	15	25

IV Le projet éducatif.

L'organisateur a développé plusieurs objectifs dans le projet éducatif de l'accueil.

Ceux-ci sont :

- Développer le vivre ensemble
- Veiller à la sécurité et au bien-être de chacun
- Favoriser l'autonomie
- Permettre à chacun un accès à la culture
- Eduquer au développement durable et entretenir une attitude éco-responsable

Un Projet Educatif de Territoire est en place. Ce PEDT a pour objectifs de :

- rendre l'enfant acteur du respect de son environnement,
- développer les compétences éco responsables de l'enfant,
- développer l'accès à la culture,
- mettre en relation différentes générations du village,
- améliorer le vivre-ensemble.

V Organisation des journées types

Journée Type en périscolaire :

7H00 : Arrivée des animateurs pour l'accueil du matin. Vérification des mails et gestion des diverses demandes sur le portail Bel AMI, mise en place des salles d'activités.

7H15 : Accueil des enfants par les animateurs. Activités libres (coloriages, jeux de société, de construction, dinette...), activités manuelles personnelles (perles, scoubidous, bracelets...) ou collectives (décoration, œuvre collective...) proposées ou à la demande selon possibilité.

8H15 : Rangement des jeux et différents matériels, habillage des enfants et départ pour l'école avec les animateurs. Les animateurs déposent les enfants scolarisés en élémentaire dans la cour de récréation de l'école où ils sont pris en charge par l'équipe enseignante. Ensuite, les animateurs amènent les enfants scolarisés en maternelle dans leur classe respective où ils sont pris en charge par leur enseignante respective. La liste des enfants concernés par l'accueil du midi (cantine) + accueil du soir est également remise aux enseignantes à ce moment.

8H30 : Appel au FJT (prestataire des repas en liaison chaude) pour la commande du nombre de repas. Désinfection des tables des salles d'activités utilisées. Mise en place des tables pour le repas de midi. Le responsable accueille plus particulièrement les parents, répond au téléphone, met à jour le travail administratif quotidien.

11H : Réception des repas et vérifications papiers dans les toilettes. Préparation et distribution du pain et de l'eau.

12H00 : Les enfants sont récupérés par les animateurs dans les classes pour ceux scolarisés en maternelle. Les enfants scolarisés en élémentaire sont attendus à deux points de rassemblements dans la cour de récréation (sous le préau pour les CP et Ce1-Ce2, entre les deux bâtiments pour les CP-Ce1, Ce2-CM1, Cm1 et Cm2)

Les élèves de Ce1-Ce2, Ce2-Cm1 et Cm1 se déplacent avec l'équipe d'animation jusqu'à la salle du Puits Armand. Selon les effectifs une partie de la classe de Cm2 ou son entièreté peut être amenée à s'installer au puits Armand.

12H10 : A leur arrivée au local ou au Puits Armand, les enfants déposent leurs vestes etc…, passent aux toilettes et se lavent les mains (1).

12H20-13H00 : Les enfants s'installent à table pour le repas de midi.

13H00 : Les enfants participent au débarrassage et au nettoyage des tables (chacun à sa propre mission : déchets (et recyclage) + assiettes + couverts+ verres et cruche). Pour garder une trace visuelle sur les taches effectuer par les enfants des classes élémentaires, chacun à plusieurs aimants à leur prénom qu'ils disposent sur un tableau. Celui-ci récapitule les taches effectuées dans la semaine (annexe 1).

Ils passent ensuite aux toilettes et se lavent les mains puis se dirigent vers les salles d'activités ou à l'extérieur.

13H10 : Temps calme surveillé et activités libres (coloriages, jeux de société, de construction, dinette...), activités manuelles personnelles (perles, scoubidous, bracelets...) ou collectives (décoration, œuvre collective...) proposées par les animateurs ou à la demande selon possibilité. Si le temps le permet, les

enfants peuvent aller jouer sur le city-stade jouxtant le local de l'AEJ sous la surveillance des animateurs. Les animateurs sollicités par les enfants pour participer aux jeux doivent s'assurer de ne pas mettre ne défaut de sécurité l'ensemble du groupe dont ils ont la charge.

13H45 : Rangement jeux et différents matériels, habillage des enfants.

13H50 : Retour à l'école entre 13h50 et 14h00. Les enfants sont tous ramenés dans leur cour respective.

14H-16h30 : debrief de l'accueil effectué. Selon les besoins réunion de l'équipe d'animation. Autrement le directeur effectue son travail administratif, les animateurs préparent les activités pour les accueils périscolaires, les Mercredis Educatifs, ou les Centres aérés. Mise en place des salles d'activités et préparation des goûters.

16h30 : Récupération des enfants à l'école. Les enfants sont récupérés par les animateurs dans les classes pour ceux scolarisés en maternelle, dans la cour de récréation aux deux points de rassemblements précédemment cités pour ceux scolarisés en élémentaire.

16H30-17h00 : Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains (1). Ils s'installent ensuite aux tables dressées pour le goûter dans le réfectoire du local. Les enfants débarrassent et rangent les tables.

17h00-18H30 : Temps calme surveillé et activités libres (coloriages, jeux de société, de construction, dinette...), activités manuelles personnelles (perles, scoubidous, bracelets...) ou collectives (décoration, œuvre collective...) proposées par les animateurs ou à la demande selon possibilité. Si le temps le permet, les enfants peuvent aller jouer sur le city-stade jouxtant le local de l'AEJ sous la surveillance des animateurs

Départ échelonné des enfants jusqu'à 18h30.

18H30 : Fin de l'accueil et de la journée pour le personnel.

(1) : Un animateur est avec les enfants pour les aider s'ils rencontrent des difficultés. Des pictogrammes sont installés afin d'aider visuellement les enfants et leur rappeler les méthodes à mettre en place.

Journée Type en mercredis récréatifs :

7H30 : Arrivée du personnel. Accueil des enfants, activités libres surveillées.

9H00 : Rangement par les enfants de leurs activités

9H15 : Mise en forme (danse, chants, rondes…)

9H30 : Présentation des activités du matin

9H35 : Début des activités

11H45 : Fin des activités, rangements et nettoyage du matériel utilisé.

Passage aux toilettes et lavage des mains (1).

12H-13H : Repas de midi dans les différents réfectoires

13H30 : Temps calme surveillé, activités ou jeu calme en autonomie. Départ et arrivé des enfants suivant leurs inscriptions.

14H00 : Rangement des enfants de leurs activités autonome.

14H15 : Présentation des activités de l'après-midi.

14H20 – 17H00 : Début des activités et/ou départ pour les activités extérieures

Fin des activités, rangements et nettoyage du matériel utilisé et lavage des mains (1). Goûter. Bilan de la journée avec les enfants (2).

17H00 : Temps calmes surveillés, départ échelonné des enfants.

18H30 : Fin de journée pour le personnel.

(1) : Un animateur est avec les enfants pour les aider s'ils rencontrent des difficultés. Des pictogrammes sont installés afin d'aider visuellement les enfants et leur rappeler les méthodes à mettre en place.

(2) : Bilan de la journée avec les enfants pour leur permettre d'être acteurs de leurs journées, de leurs donner la parole, d'être écouté dans un temps donné, de faire des propositions…

VI Les objectifs pédagogiques

Les objectifs généraux et opérationnels du projet pédagogique répondent aux objectifs du projet éducatif.

Pour pouvoir adapter les objectifs sur le terrain, l'équipe d'animation prend en compte les différentes étapes significatives du développement de l'enfant vers l'âge adulte.

En plus des objectifs d'accomplissement de soi, l'équipe va développer trois points essentiels à la construction de l'enfant « Je me connais », « je connais l'autre » et « je connais le monde ».

Se connaitre constitue une base solide pour interagir avec les autres de manière significative et respectueuse. Une fois que l'on se connaît il est plus facile de connaitre l'autre. Le temps passé par les enfants dans notre accueil est important et pour vivre en harmonie au sein de la collectivité, il est important que chacun puisse s'exprimer à sa façon et sans jugements. Le respect de l'autre est une notion à acquérir lorsque l'on est enfant. Angevillers est un petit village de campagne, les activités n'y sont pas variées comme dans les villes, mais il est important de permettre aux enfants de découvrir le panel culturel et sportif qu'offre-le monde.

Je me connais

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens
Développement de l'estime de soi	* Aider les enfants à identifier et valoriser leurs qualités, talent et compétences * Encourager une attitude positive envers soi-même et renforcer la confiance en soi	
Gestion des émotions	* Apprendre à reconnaitre les émotions et comment les accepter * Développer des compétences pour exprimer les émotions de manière saine et appropriée	Projet d'animation sur les émotions, autour du livre « Les Couleurs des émotions »
Connaissance de soi	* Permettre aux enfants de mieux comprendre leurs émotions, leurs préférences et leurs valeurs * Favoriser la prise de conscience de leurs gouts, intérêts et aspirations	Activités de réflexion personnelles Activités libres Aménagement d'espace de jeu en autonomie
Expression personnelle	* Encourager les enfants à s'exprimer de manière créative, que ce soit par l'art, l'écriture ou des présentations orales	Offrir des espaces où les enfants peuvent partager leurs pensées et leurs expériences
Développer la psychomotricité	Se déplacer dans différents environnements	* Parcours de motricité * Ateliers gymniques * Jeux de postures et de mimes * Activités et jeux dansants * Activités aquatiques * Sorties extérieurs
	Se déplacer avec ou sur des engins spécifiques dans un espace sécurisé	* Sorties cyclos * Ateliers spécifiques (cirque, échasses, patinoire, luge,…)
	Appréhender l'environnement extérieur	* Activités Sportives : attraper, lancer… Activités sensorielles : toucher les différentes matières (plumes, mousse, plastique, bois…)

Je te connais

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens
Développement de l'empathie	* Aider les enfants à comprendre les émotions et les expériences des autres * Encourager la capacité d'écoute active et la compréhension des perspectives des autres	Jeux de rôle Ateliers théâtre Projet d'animation sur les émotions
Développer la cohésion de groupe	* Aider les enfants à créer des liens avec leurs camardes en apprenant à mieux se connaitre * Renforcer le sentiment d'appartenance et de communauté au sein du groupe	Jeux de coopération
Renforcer les compétences sociales	* Valoriser les interactions positives * Aider les enfants à résoudre des conflits de manière constructive	Méthode de la CNV (Communication Non Violente)
Développer la communication	* Améliorer les compétences de communication verbale et non verbale des enfants * Encourager les échanges ouverts et honnêtes entre les enfants et les adultes	Jeux d'expression Théâtre

Je connais le Monde

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens
Découverte Culturelle	Familiariser les enfants aux différentes cultures Sensibiliser les enfants à la diversité des traditions, langues et modes de vie dans le monde	Jeux Contes Ateliers culinaires Expositions
Géographie et Environnement	Apprendre les grandes régions du monde, les pays et leurs capitales Sensibiliser les enfants à la géographie physique	Jeux Quizz Puzzle Expériences scientifiques
Compétences linguistiques	Introduire des mots et expressions simples dans différentes langues pour éveiller l'intérêt pour le multilinguisme Encourager les enfants à communiquer et à partager des informations sur leur propre culture	Projet d'animation Temps de discussion
Ouverture d'esprit et Respect	Favoriser l'empathie et le respect envers les différences culturelles Développer une attitude positive face à la diversité et encourager les échanges	Discussions Activité collaboratives Jeu de rôle Projet repas partagé avec les ainés
Sensibilisation aux enjeux mondiaux	Acquérir une attitude éco-responsables Sensibiliser les enfants aux actions qu'ils peuvent entreprendre pour contribuer à un monde meilleur	Discussions sur l'environnement, la paix, la solidarité Pratique éco responsable durant tous les moments d'accueils

Accomplissement de soi

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens
Développer la responsabilisation de l'enfant	Mettre à disposition du matériel et des jeux d'autonomie	* Aménagement de l'espace adapté aux maternelles et aux élémentaires favorisant l'autonomie de choix *Accompagnement au rangement * Affichage ludique * Libre accès aux jeux et ateliers de création
	Laisser les enfants se déplacer librement une fois les règles de sécurité acquises	* Aménagement d'espace sécurisé et adaptés * Communication des règles entre animateurs * Permettre le retrait d'une activité au profit d'une autre * Expliquer les règles et les adapter à l'âge de l'enfant
	Rendre l'enfant autonome durant ses temps de repas	* Aider les maternelles à se servir des couverts et à couper les aliments * Susciter l'envie de faire seul en encourageant les progrès * Mettre sous forme de jeu le débarrassage des tables
Rendre l'enfant « acteur » de ses loisirs	Permettre la personnalisation et l'appropriation des espaces et de l'aménagement par les enfants	* Décoration des locaux par les enfants * Construction de projets d'activité liée à l'aménagement * Adapter une pédagogie du « laisser faire » à différents moments de la journée
	Se positionner sur un choix d'activité proposé	*Recueil des souhaites des enfants * Construction de plannings d'activités en équipe

		* Chaque animateur propose une activité selon ses compétences * Permettre la rétro action
Développer la motricité fine	Appréhender les gestes spécifiques manuelles	* Ateliers modelage *Ateliers découpage * Ateliers traçage * Ateliers peinture * Ateliers culinaires * Ateliers couture, tricot
	Appréhender les gestes spécifiques physiques	* Ateliers perles * Ateliers construction (Kapla, Lego…) * Ateliers jeux (mikado, Jenga…) * Ateliers sportifs (viser…)
Développer la confiance en soi	Développer l'expression corporelle	* Projet d'animation théâtre et marionnette * Jeux d'expression, mime * Ateliers danse * Atelier patinage
	Favoriser la prise de parole	* Petits groupes de discussions * Jeux d'expressions * Respecter le temps de parole de chacun * Permettre à chacun de parler librement
	Connaitre ses émotions	* Projet d'animation sur les émotions
	Développer l'estime de soi	* Permettre à l'enfant d'essayer, de se tromper * Valoriser ses actions * Prendre en compte les envies et idées

VII. L'équipe d'adultes

Le taux d'encadrement (Article R.227-16 du CASF) : 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans.

La commune est signataire d'un Projet Educatif de Territoire (PEDT) un taux d'encadrement assoupli est permis (1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans). Ce taux est utilisé qu'en cas de nécessité (absence de personnel pour maladie, formation ou autre...).

Le taux de qualification (Article R.227-12 du CASF) : minimum 50% de titulaire BAFA, maximum 20% de non qualifiés ou, si l'effectif d'encadrement est de 3 ou 4 personnes, une d'entre elles peut ne pas être qualifiée.

L'équipe d'animation :

Elle est composée de 12 personnes selon les accueils :

Une directrice diplômée BPJEPS LTP, employée 35H / semaine

Une directrice adjointe, diplômée BAFD, employée 35H / semaine

3 animateurs diplômés du BAFA, employés 35H / semaine

Les 35h sont répartis sur les différents temps d'accueils périscolaire selon un planning établi par la directrice.

3 animateurs diplômés CAP petite enfance lors des midis les lundis, mardis, jeudis et vendredis lors du temps de midi.

4 animateurs, employée 8H/semaine, repartis sur le temps de pause méridien.

Organisation :

Une organisation spécifique est mise en place pour le temps de la pause méridienne :

Chaque animateur est en charge d'une classe lors de la sortie des classes, c'est à eux qu'incombent la tâche de réceptionner les informations auprès de l'enseignant si besoin et de faire remonter les informations importantes à la directrice (p.ex. : enfant souffrant…).

<table>
<tr><td>Classe rose</td><td>Manuela</td><td rowspan="3">Dévannah</td></tr>
<tr><td>Classe verte</td><td>Josiane</td></tr>
<tr><td>Classe jaune</td><td>Sonia</td></tr>
<tr><td>CP</td><td>Brigitte</td><td rowspan="2">Santa</td></tr>
<tr><td>CP - CE1</td><td>Carole</td></tr>
<tr><td>CE1 - CE2</td><td colspan="2">Nathalie</td></tr>
<tr><td>CE2 - CM1</td><td colspan="2">Priscilla</td></tr>
<tr><td>CM1</td><td colspan="2">Caroline</td></tr>
<tr><td>CM2</td><td colspan="2">Benoit</td></tr>
</table>

Durant le temps d'accueil chaque animateur est réparti du même côté que son groupe dans les deux salles de réfectoire (maternelles et élémentaires), dans les locaux les animateurs sont présents pour l'entièreté du groupe. Au moment de retourner en classe chaque animateur récupère son groupe, fait l'appel et les reconduits jusqu'à l'école. Si besoin l'animateur transmet des informations à l'enseignant.

Pour le temps d'accueil du soir, deux animateurs récupèrent les enfants de maternelles et deux animateurs récupèrent les enfants d'élémentaires. Une fois dans les locaux les animateurs sont présents pour l'entièreté du groupe.

L’animateur fait partie d’une équipe d’animation, composée d’animateurs et d’animatrices polyvalents, diplômés et/ou stagiaires dont la cohésion de groupe est un des objectifs. L’animateur doit répondre aux attentes décrites ci-dessous :

Savoir Être :
Etre poli,
Utiliser un langage adapté aux enfants,
Porter une tenue correcte,
Respecter les horaires,
Ne pas contredire un animateur devant les enfants.

Savoir Faire :
Être garant de la sécurité des enfants,
Respecter l'enfant en tant qu'individu,
Être à l'écoute des enfants,
Proposer des activités adaptées et ne pas forcer l'enfant,
Ne pas crier,
Adopter une attitude positive.

Savoir Devenir :
Communiquer avec les autres animateurs et le responsable,
Être à l'écoute des autres animateurs et du responsable,
Partager ses expériences,
Accepter des avis différents des siens
S'entraider entre collègue
Informer rapidement le responsable de tout évènement survenu sous ses yeux,
Accepter la critique et amener la critique de manière positive,
Savoir faire son autocritique.

L’animateur est un référent à imiter, il veillera donc à être un exemple dans son comportement.

<u>Le directeur :</u>

Le directeur est le responsable des accueils tant dans la préparation et l’organisation (avant) le déroulement (pendant) et le bilan (après).

Il veille au respect du projet pédagogique en rapport avec le projet éducatif.

Il est le gestionnaire de l'équipe dans le recrutement, l'évaluation des animateurs (diplômés, stagiaires ou non qualifiés) et le la détermination des compétences de chacun.

Il doit gérer et solutionner les éventuels problèmes et faire respecter les règles de sécurité.

Il est le lien avec les divers partenaires (parents, prestataires, élus...).

Le directeur est un réfèrent à imiter, il veillera donc à être un exemple dans son comportement.

Le personnel de service

La commune embauche deux personnels de service. Ceux-ci s'engagent à respecter le protocole sanitaire HACCP.

Son temps de travail est réparti ainsi :

Journées scolaires :

Anaïs : Local périscolaire : présent entre 11h45 et 16h30 pour préparer les entrées, servir les enfants, nettoyer et entretenir les locaux.

Laëticia : Salle du puits Armand : présent entre 11h et 15h pour dresser les tables, réceptionner les repas, préparer les entrées, servir les enfants, nettoyer et entretenir les locaux.

Mercredis récréatifs :

Anaïs : Local périscolaire : présent entre 11h45 et 15h30 pour dresser les tables, réceptionner les repas, préparer les entrées, servir les enfants, nettoyer et entretenir les locaux.

VIII Mise en place des activités en lien avec les besoins des enfants

Les activités proposées aux enfants (et non imposées) aux enfants seront présentées par les animateurs à la fin des repas (repas de midi et goûter)

Les animateurs proposeront différentes catégories d'activités : activités manuelles, sportives (jeux, tournois, matchs…) et d'expressions (théâtre, danse, ombres chinoises…).

Nous allons mettre en place un rituel de thème d'activité par semaine. Cela permettra aux enfants de progresser dans un thème de manière cohérente. Chaque semaine les thèmes seront :

Lundi : Je suis un artiste

Mardi : Sport / Jeux coopératifs

Jeudi : Découverte

Vendredi : Saison

Les activités seront mises en place en grands ou petits groupes, encadrées par un ou deux animateurs maximums, afin de proposer une plus grande palette d'activités aux enfants.

L'activité doit permettre à l'enfant de s'épanouir : découvrir, jouer, proposer, se détendre, se faire des amis, sortir du contexte familial, s'enrichir de nouveaux savoirs, savoir-faire et savoir être au travers de la vie collective proposée par le centre.

Le matériel sera préparé en amont du temps d'activité. L'animateur veillera à ce que la salle d'activité ainsi que le matériel utilisé soient rangés, et ce avec l'aide des enfants afin qu'ils participent activement à la vie du centre.

Les activités manuelles ont pour objectif de :

* développer la dextérité (maniement des crayons, des ciseaux…)

* développer la créativité en découvrant différentes techniques (peinture, collage, montage…)

* aider à maitriser sa concentration

* découvrir par le toucher de nouvelles matières (papier, crépon, laine, mousse…)

* améliorer sa confiance en soi, être fier de sa création

Les activités sportives ont pour but de :

* créer une dynamique de groupe, faire partie d'un groupe

* respecter ses adversaires

* découvrir et repousser ses limites

* se défouler

Les activités autonomes (construction, coloriages, lectures...) ont pour but de :

* développer l'imagination
* jeux par imitation afin de se construire
* développer sa créativité
* améliorer sa confiance en soi
* avoir le choix
* moment de détente
*moment d'apprentissage par le jeu et le partage de connaissance

Les jeux de société ont pour but de :

* respect des règles
* concentration
* mise en place d'une stratégie
* collaboration
* patience

La lecture a pour but de :

Le but n'est pas d'apprendre à lire aux enfants, mais d'aimer les livres, faire du livre une source de plaisir

* développe imagination
* favorise l'expression orale et écrite
* la communication
* Le partager des idées
* Le partage des émotions et apprendre à les nommer
* aide à la compréhension des instructions
* le développement de la patience et de la capacité de concentration
* a découverte de la société
* développe la mémoire (les écrits restent)
* développe la pensée et favoriser l'émergence de l'esprit critique.
* ouverture d'esprit

L’ennui à pour vertu de :

L’ennui n’est pas une mauvaise chose, au contraire. Ce temps qui semble vide permet à l’enfant de se reposer, de rêver. Les animateurs ne sont pas là pour l’occuper constamment.

Lorsque l’enfant se plaint de s’ennuyer, les adultes peuvent être des embrayeurs de jeu, en faisant des suggestions qui impulsent à l’enfant le souffle du jeu. « Et si tu faisais ceci ? ou cela ? », « Viens ranger les couleurs dans la boîte ! ».

Dans un moment de quiétude, l’enfant pourra alors trouver en lui-même de quoi faire face de manière imaginative à la quiétude du silence. L’enfant qui regarde les choses autour de lui peut, tout à coup, avoir « une idée » de jeu à entreprendre, avec telle peluche, tel cube ou objet. Ou il pourra simplement profiter de ce bel ennui pour s’y reposer un instant.

Les sorties extérieures au centre :

L’animateur de sortie sera responsable de la prise en charge des enfants et devra remplir la feuille de sortie en précisant :

Le lieu de la sortie

L’itinéraire pris

Le moyen de locomotion

L’heure de départ et de retour au centre

Le nombre d’animateur avec les prénoms

Le nombre d’enfants avec leurs noms et prénoms

Le numéro de portable de l’animateur responsable

L’animateur responsable s’assurera d’avoir lui aussi une liste des animateurs et de tous les enfants avec leurs noms et prénoms quittant le centre.

Il devra prendre tout ce dont il a besoin pour un déroulement correct de son activité (liste des enfants, trousse de secours vérifiée et complétée, moyens de communication, goûter, eau…).

S’il s’agit d’une sortie en vélo, l’animateur vérifiera lui-même l’état des vélos avant de prévoir réellement la sortie.

Les règles de vie en collectivité :

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles ont été travaillées avec les enfants lors de session antérieur sous la forme de photo "on peut- on ne peut pas". Les règles sont présentées lors du premier jour du centre et exposées dans les différentes salles pour permettre à chacun de s'y référer facilement.

Elles prennent en compte les valeurs de respect :

- de l’environnement (lieux et matériel),

- des autres (enfants, animateurs, parents et adultes),

- de l'interdit ou des obligations en pouvant faire sous condition.

Ces règles ne sont pas immuables. Elles peuvent évoluer, notamment au cours des forums enfants-animateurs

IX L'évaluation

Evaluation des activités :

Sous forme de réunion, les animateurs présentent leurs difficultés, leurs réussites, leurs évolutions mises en place.

Les bilans d'activités permettent d'évaluer la participation des enfants et de vérifier si les objectifs sont atteints. A partir de là, nous pouvons juger du bon ou du mauvais choix des activités mises en place.

Un questionnaire de satisfaction impliquant les enfants et leurs parents est distribué en cours d'année et un bilan sera présenté.

Evaluation des animateurs :

Tous les ans, les animateurs permanents et le directeur passent un entretien individuel au cour duquel Mr le Maire évalue les conditions d'accueil des enfants, des parents et le respect des objectifs du projet éducatif. C'est également le moment utilisé pour mettre en avant les points positifs, négatifs, les projets, les besoins et souhaits de formation.

Chaque animateur stagiaire aura une grille d'évaluation en début de formation qu'il remplira et qui sera suivie tout au long du stage. Cette même grille sera réutilisée en fin de stage afin de procéder à un bilan et aboutir à la validation ou non du stage pratique. Cette même grille sera utilisée pour tout animateur non diplômé afin de lui permettre de s'interrogé sur sa pratique.

X Sécurité et santé

La sécurité :

L'équipe d'animation veillera au bon fonctionnement des activités en s'assurant que toute la sécurité a bien été mise en place :

Connaissance des issues de secours,

Position des extincteurs,

Position des points de rassemblement,

Contrôles fréquents du nombre d'enfants lors de déplacements ou d'activités extérieures,

Respect du protocole d'encadrement lors des déplacements à pied,

Contrôle des départs, s'assurer que les enfants partent avec leurs parents ou leur représentant légal.

Alerte attentats/intrusions

Les soins :

Le directeur est responsable du suivi sanitaire.

Il doit :

s'assurer de posséder les dossiers complets des enfants : fiche de renseignements, fiche sanitaire de liaison.

informer le personnel de toutes allergies alimentaires ou médicamenteuses des enfants.

tenir le registre d'infirmerie affiché dans le bureau (nom, prénom et soins apporté à l'enfant).

s'assurer de la bonne composition des trousses de secours (quantité, date de péremption...).

respecter et faire respecter les Projets d'Accueils Individualisés(PAI) des enfants le nécessitant.

L'équipe d'animation attachera une attention particulière au comportement alimentaire des enfants.

Les médicaments des enfants ayant un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sont rangés dans le placard fenêtre du bureau et sont tous étiquetés au nom du propriétaire, avec les ordonnances respectives. Les PAI sont rangés dans le porte document vert au-dessus des médicaments.

Nous avons en notre possession des pastilles d'iodes en cas de problème avec la centrale nucléaire de Cattenom. La procédure à suivre et les doses à administrer sont indiquées dans le porte document vert.

Sur demande du directeur, l'animateur responsable du groupe s'assure de délivrer les médicaments lorsqu'un enfant possède un traitement en s'assurant de posséder l'ordonnance médicale et le médicament. Ceux-ci sont rangés dans l'armoire à pharmacie dans le bureau ou dans le frigo blanc selon le besoin du médicament.

Afin de ne pas oublier, les animateurs responsables ont des annotations sur les listes de présence (médicaments, repas spécifiques)

Handicap et troubles de la santé :

Pour aller dans le même sens que la volonté politique et sociale actuelle, notre structure permet l'accueil des enfants porteurs de handicaps ou de troubles de la santé ayant déjà intégré le système scolaire. Nous sommes un des maillons privilégiés pour aider ces enfants et familles à leur intégration. Nous devons permettre à ces enfants de vivre leurs temps libres au même titre que leur vie scolaire et leur proposer la participation à différentes activités. L'accueil se fera en concertation avec la famille (et/ou le référent de l'enfant) et l'équipe d'animation afin de réfléchir aux différentes modalités d'accueil possibles (horaires, rythmes, alimentation, protocole de soins, accompagnement...).

Structure : notre structure est déjà équipée pour l'accueil de personnes en fauteuil roulant. Des modifications peuvent être amenées afin de faciliter encore l'intégration d'enfants porteurs de troubles de la santé ou de handicaps. Une réflexion se fera selon le handicap rencontré et le dialogue avec les parents sera un élément capital quant à l'accueil de ces enfants.

Vie quotidienne : par le biais d'un Projet d'Accueil Individualisé et une Fiche d'Autonomie, le point sera fait en concertation avec les parents sur ce qui est faisable ou non par rapport à nos locaux et activités. Nous devrons avoir une discussion avec les différents prestataires par rapport aux aménagements possibles. Nous respecterons le mieux possible le rythme de l'enfant. Nous étudierons également l'organisation de chaque journée quant à la présence d'un accompagnateur ou la mise en place d'une équipe renforcée.

Activités : après présentation du planning d'activités, les parents devront informer quelles contre-indications ou activités propices seraient à observer. Ils préciseront les procédures de soins ou les modalités nécessaires au bon déroulement du séjour. Une réflexion avec les intervenants extérieurs présentant une activité sera mise en place afin que l'enfant puisse évoluer en toute sécurité à son égard et celle des autres.

Animateurs : un référent spécifique pourra être nommé pour des moments précis de la journée.

XI Communication et partenaires

Les parents :

L'équipe doit être un gage de confiance et de sécurité pour les parents tant dans ses compétences que dans son comportement.

Les parents seront orientés vers l'animateur ayant à charge leur enfant. Il est le plus à même de pouvoir parler de la journée passée.

Les temps d'accueil doivent permettre un échange entre les parents et l'équipe d'animation en veillant :

à être poli, souriant et respectueux,

à informer les parents sur la vie de leurs enfants au sein de la structure, son mode de fonctionnement, les soucis rencontrés ou les évolutions,

à permettre aux parents une implication maximum en mettant à leur disposition un espace d'affichage et d'informations (site internet).

Communication avec les familles :

Pour les questions administratives, la communication avec les familles s'effectue principalement par le biais des mails (groupe familles sur Outlook, ou directement via le portail Bel Ami).

Les animateurs sont amenés à répondre directement aux questions des parents lorsque celle-ci concerne les enfants, en cas de besoin il ne faut pas hésiter à rediriger vers l'animateur responsable du groupe ou le directeur.

Une page Facebook est en place afin de partager au maximum les photos qui seront prises lors des différents moments de la journée. Etant un groupe privé, seuls les parents répondant à la question d'adhésion seront autorisés à suivre ce groupe.

Les autres partenaires :

La CAF de la Moselle : La commune d'Angevillers est signataire d'un CEJ (Contrat Enfance et Jeunesse) qui permet :

* Une aide financière et un accès favorisé aux familles par la mise en place d'une politique tarifaire,

* D'évaluer les actions et leur mise en œuvre,

* D'offrir un encadrement de qualité,

La PMI : qui donne préalablement un avis à la DDCS autorisant l'accueil des enfants à partir de 3 ans après un contrôle de nos conditions d'accueil et des locaux qu'utilisent les plus petits.

La SDJES : qui contrôle le fonctionnement, la sécurité des mineurs et la qualité des accueils des mineurs de notre structure. C'est elle qui donne l'autorisation d'accueillir les enfants de moins de 6 ans suite à l'avis formulé par la PMI.

La ligue de l'enseignement : mouvement laïque d'éducation populaire, la Ligue de l'enseignement propose des activités éducatives, culturelle, sportives et de loisirs. Elle accompagne les équipes d'animations dans les formations.

Annexe 1

	Verres	Cruche	Couverts	Déchets non recyclable	Déchets recyclables	Tables	Lecture Menu	Tables Gouters
Lundi								
Mardi								
Mercredi								
Jeudi								
Vendredi								